



agence d'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Section des Unités de recherche

## Rapport de l'AERES sur la structure fédérative :

Institut des Sciences Humaines et Sociales de Nice-  
Sophia Antipolis (ISHSN)

sous tutelle des  
établissements et organismes :

CNRS et Université de Nice-Sophia Antipolis (UNS)

Mai 2011



agence d'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Section des Unités de recherche

Rapport de l'AERES sur  
la structure fédérative :  
Institut des Sciences Humaines et Sociales de Nice-  
Sophia Antipolis (ISHSN)  
sous tutelle des  
établissements et organismes :  
CNRS et Université de Nice-Sophia Antipolis (UNS)



Le Président de l'AERES

Didier Houssin

Section des unités  
de recherche

Le Directeur

Pierre Glorieux

Mai 2011



# Fédération

**Nom de la fédération** : Institut des Sciences Humaines et Sociales de Nice Sophia Antipolis (ISHSN)

**Label demandé** : USR

**N° si renouvellement** :

**Nom du directeur** : M. Richard ARENA

## Membres du comité d'experts

**Président** :

Mme Annie L. COT, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne.

**Experts** :

M. Alban BOUVIER, Université Aix-Marseille 1

Mme Annie PIOLAT, Université Aix-Marseille 1

M. Hervé RICHARD, UFR des Sciences et Techniques, Université de Franche-Comté

M. Christophe TAVERA, Université Rennes 1, représentant le CNU

Mme Rose-Marie ARBOGAST, Chargée de recherches CNRS, MISHA Strasbourg

## Représentants présents lors de la visite

**Délégué scientifique représentant l'AERES** :

Mme Mariapaola D'IMPERIO



# Rapport

## 1 • Introduction

- Déroulement de l'évaluation :

La visite a commencé à 9h, dans les locaux du nouveau bâtiment mis à la disposition de l'Institut sur le campus universitaire Saint-Jean d'Angély à Nice.

Après une première réunion des experts à huis clos, qui a permis de faire un tour de table sur les impressions des uns et des autres après avoir lu le dossier et d'établir une liste de questions à poser et de points à éclaircir, le comité s'est successivement entretenu avec les quatre personnels IATOS de l'ISHSN, puis avec le vice-président du Conseil Scientifique de l'Université de Nice.

Les membres du comité se sont ensuite rendus dans une salle de réunion, où se trouvaient les responsables des équipes qui participent à l'Institut et de nombreux chercheurs venus entendre la présentation du projet, tous visiblement très désireux de répondre à nos questions. Le projet a été exposé en six points : après une présentation générale du projet et de son historique par le responsable de l'Institut, chacun des quatre axes de recherche de l'Institut a été présenté par son responsable scientifique, avant qu'un exposé méthodologique soit fait autour d'un exemple précis chargé de démontrer les pouvoirs heuristiques de la mise en commun d'instruments formels entre plusieurs disciplines. Ces présentations ont été suivies de questions posées par les membres du comité, qui ont donné lieu à une discussion élargie aux directeurs d'équipe qui n'avaient pas encore pris la parole, ainsi qu'à d'autres chercheurs de l'Institut.

Les experts se sont alors une nouvelle fois réunis à huis clos pour échanger leurs impressions sur les réponses apportées aux questions qu'ils avaient posées et élaborer une première version du rapport avant de se séparer.

L'ensemble du comité a trouvé les discussions avec les IATOS et avec le représentant de la tutelle Universitaire particulièrement éclairantes (sur l'historique de la structure, sur l'état actuel de la structure et, surtout, sur le devenir de la structure). Les membres du comité ont également tous été frappés par l'engagement très fort des chercheurs et des directeurs d'unités présents à la réunion de présentation du projet dans la discussion qui a suivi.

- Historique de la structure, localisation géographique des chercheurs et description synthétique de son domaine d'activité :

La visite a permis aux membres du comité de se faire une idée plus claire de l'historique du projet.

Une première Maison des Sciences de l'Homme de Nice (MSHN) a été créée en février 2002. Cette structure, considérée comme une unité mixte de service (UMS 2979) du CNRS, a pris fin en juillet 2010. La MSHN est alors sortie du réseau des MSH après s'être vu signifier la fin de son association avec le CNRS. Parmi les causes de cet échec : de graves difficultés de gouvernance, une gestion financière par trop opaque et l'étroitesse relative du périmètre scientifique de l'institution.

Porté et appuyé par l'université de Nice-Sophia Antipolis, le projet d'USR présenté par l'ISHSN s'appuie sur des données nouvelles : (1) une nouvelle localisation géographique, dans un bâtiment neuf, que le comité d'experts a visité, où sont regroupés une partie des chercheurs de l'Institut, ainsi que les personnels chargés de l'administration, du secrétariat, de l'édition scientifique et de l'aide à l'organisation de manifestations scientifiques ; (2) un soutien résolu du Conseil scientifique de l'Université ; et, enfin, (3) une géométrie disciplinaire élargie et mieux justifiée.



Cette extension du périmètre disciplinaire a consisté à ajouter d'autres disciplines aux disciplines qui faisaient déjà partie de l'ex-MSH (l'anthropologie, l'archéologie, l'ethnologie, l'histoire, la linguistique, la philosophie, la psychologie, la sociologie) : aux équipes initiales ont été ajoutées des unités de recherche en droit, économie et sciences de gestion, ainsi qu'une UMR interdisciplinaire rattachée à l'université de Corse. (4) S'ajoute enfin à ces éléments structurels le souci affirmé de répondre à une demande sociale, économique et culturelle.

La liste des équipes de l'ISHSN est actuellement la suivante :

- o BCL « Bases, Corpus, Langage », UMR CNRS n° 6039 de linguistique et de psychologie expérimentale (incluant désormais une partie du LPCS) ;
- o CEPAM « Centre d'Etudes Préhistoire, Antiquité, Moyen Age », UMR CNRS n° 6130 d'archéologie, préhistoire, histoire et environnement ;
- o CMMC « Centre de la Méditerranée Moderne et Contemporaine » équipe d'accueil d'historiens et d'historiens des civilisations modernistes ;
- o CRHI «Centre de Recherches sur l'Histoire des Idées», équipe d'accueil de philosophie ;
- o GREDEG «Groupe de Recherches et d'Etudes en droit, économie et gestion», UMR CNRS n° 6227 de droit, économie et gestion, (incluant à terme le CEMAFI) ;
- o GRM « Groupe de Recherches en Management », équipe d'accueil de sciences de gestion en restructuration ;
- o LAPCOS « Laboratoire de psychologie cognitive et sociale », équipe de psychologie en formation (incluant à terme le LASMIC - « Laboratoire d'Anthropologie et de Sociologie : Mémoire, Identité et Cognition sociale » - et une partie du LPCS - « Laboratoire de Psychologie Cognitive et Sociale ») ;
- o URMIS « Unité de recherches Migration et sociétés », UMR IRD n° 205 de sociologie des migrations ;
- o A venir dans le mois qui suit : LISA « Lieux, Identité, Espaces et Activités », UMR CNRS n° 6240 pluridisciplinaire (formation de recherche de l'Université de Corse, affiliée à l'INSHS et à l'INEE, dont l'entrée dans l'ISHSN a été décidée par l'UNS et l'Université de Corse).

La création de l'ISHSN s'est matérialisée par l'installation de la plupart des équipes de recherche qui font partie du projet au sein d'un bâtiment neuf, le bâtiment de l'Horloge, situé sur le Pôle universitaire de Saint-Jean d'Angély, et livré en septembre dernier. Certaines équipes sont entièrement installées dans ce bâtiment (CEPAM, BCL, CEMAFI, LASMIC, LPCS, URMIS), d'autres n'y sont que partiellement installées (GREDEG, GRM), d'autres encore font partie de l'ISHSN sans y être physiquement présentes (CMMC, CRHI, LISA).

### • Equipe de Direction :

Sous l'impulsion de son responsable - alors chargé de mission -, M. Richard ARENA, l'ISHSN a d'abord mis en place un « Comité de l'Institut », provisoire, comprenant tous les directeurs d'unité et les personnels IATOS. Ce comité a eu pour but d'assister le chargé de mission sur les questions d'orientation scientifique, de mise en place des services et de gouvernance.

Ce Comité existe toujours, mais il devrait bientôt laisser la place à un « Conseil de Gestion » : devenu Service Commun de l'UNS depuis avril 2011, l'ISHSN est depuis lors doté de statuts, d'un budget spécifique et de personnels IATOS. Ce « Conseil de Gestion » reprendra la composition du « Comité de l'Institut », auquel seront adjoints le président de l'université de Nice-Sophia Antipolis (ou son représentant) ainsi que des membres invités permanents : les directeurs des UFR (ou leurs représentants) dont dépendent les laboratoires appartenant à l'ISHSN ; le président du Conseil Scientifique de l'université (ou son représentant) ; le délégué régional Côte d'Azur du CNRS (ou son représentant) et le directeur du Service de Documentation de l'UNS. La tâche principale de ce Conseil sera d'aider le responsable de l'Institut à administrer l'ISHSN et à mettre en œuvre sa politique scientifique. Ce « Conseil de Gestion » devrait à terme se transformer en « Conseil de l'USR », incluant alors dans ses membres de droit le directeur de l'Institut National des SHS (ou son représentant). De plus, le directeur de l'Institut devra, chaque année, réunir une Assemblée Générale des personnels pour rendre compte de l'activité scientifique et du bilan financier de l'ISHSN.

Un « Comité de Suivi » de l'Institut comprenant le responsable, la directrice administrative et les quatre responsables d'axe est en passe d'être constitué. Cette structure, plus légère, devrait assurer, par des réunions hebdomadaires, le suivi scientifique des actions entreprises et des éventuels problèmes rencontrés au sein des axes.



Parallèlement, chacun des quatre axes de recherche de l'Institut est d'ores et déjà doté d'un « Comité d'Axe » comprenant trois enseignants-chercheurs (dont un responsable d'axe), chargés (1) de l'animation scientifique de l'axe (organisation de projets de recherche, de séminaires, de journées d'études, de colloques, d'écoles thématiques et de l'attribution des aides financières et administratives pour répondre à des appels d'offres) ; (2) de la mise en place de coopérations nationales et internationales avec d'autres structures de recherche travaillant dans les mêmes domaines ou dans des domaines complémentaires. Les compositions de ces comités seront, lors de la création de l'USR, réexaminées pour quatre ans par le Conseil de Gestion de l'ISHSN.

Dernier élément : la création d'un « Conseil Scientifique » de l'Institut, chargé de définir les orientations stratégiques de l'INSHS et d'émettre un avis annuel sur ses opérations scientifiques. Encore en projet, ce Conseil se réunirait une ou deux fois par an et serait composé du président de l'UNS, du directeur de l'INSHS (ou de leurs représentants) et de personnalités scientifiques françaises et étrangères de haut niveau.

- Effectifs propres à la structure (personnels affectés spécifiquement à la structure fédérative à la date du dépôt du dossier à l'AERES):

Affectées à l'Institut par l'UNS, ces personnels se composent de quatre BIATOS, qui ont présenté leurs fonctions aux membres du comité de visite avec qui elles se sont entretenues :

- Une ingénieure d'études responsable de l'édition scientifique (saisie et confection des revues des laboratoires, de *working papers*, d'ouvrages, de sites d'archives ouvertes) ;
- Une ingénieure d'études responsable de la diffusion de l'information, à l'extérieur et à l'intérieur de l'Institut (comprenant l'édition d'une *Lettre de l'ISHSN* mensuelle), de l'aide à l'organisation de séminaires, de colloques et d'animations scientifiques (Semaine du Cerveau, Journées annuelles de la Société de neuropsychologie) et d'une veille sur les appels à projets.
- Un agent administratif de catégorie C chargée du courrier, de l'aide à l'organisation de séminaires, de la gestion des salles et des fournitures de bureau (et donc d'une partie de la comptabilité de l'Institut), de l'accueil et du secrétariat téléphonique, de l'aide à l'installation technique et informatique.
- Une ingénieure de recherches chargée de l'administration générale du Bâtiment de l'Horloge, des relations avec l'administration du campus et avec les services généraux de l'UNS, de la représentation de l'INSHS au sein de commissions et de réunions administratives, de l'articulation avec les services techniques de l'UNS, de la recension des besoins matériels de l'Institut et des laboratoires et de la gestion des personnels de l'Institut.

## 2 • Appréciation sur la structure fédérative

- Avis global :

L'avis du comité d'experts est à la fois clair et partagé par tous ses membres : c'est un avis très favorable. La dimension institutionnelle de l'ISHSN joue ici un rôle central : l'Institut est depuis janvier dernier doté de locaux communs, qui créent un réel effet de rassemblement et impulsent une synergie de collaboration entre les chercheurs soulignée par tous. Le projet est donc bien tout à la fois pluridisciplinaire et interdisciplinaire, comme l'attestent la réflexion menée par les chercheurs sur ces questions et leur très fort engagement dans le projet (illustré notamment par les nombreux exemples de collaborations nouvelles donnés par les chercheurs présents lors de la présentation du projet aux membres du comité d'évaluation). Cet enthousiasme raisonné, porté par le directeur de l'ISHSN, dont le comité d'experts a pu évaluer le rôle qu'il a joué dans cette dynamique de recherche, apparaît comme un gage de réussite du projet scientifique de l'Institut et de son rayonnement intellectuel.



- Points forts et opportunités :

Le comité d'experts a pu constater la présence d'une synergie préexistante : la structure actuelle permet de capitaliser les travaux de recherche faits dans le cadre de l'ancienne MSHN. Il a également constaté les effets produits par une ouverture disciplinaire et une extension de la surface de l'ex-MSHN, dont l'exemple le plus topique est celui du GREDEG, lui-même laboratoire pluridisciplinaire, dont les chercheurs irriguent plusieurs des axes de l'ISHSN (d'autres exemples ont par ailleurs été donnés lors de la rencontre avec les chercheurs de l'Institut, comme celui de la collaboration à venir entre les chercheurs du GRM et du LISA autour du projet intitulé « gestion de l'environnement et tourisme »).

Il existe une très forte identité propre à chacun des quatre axes qui ont été présentés. Et cette identité des axes de recherche de l'Institut n'est jamais redondante avec les objets de recherche spécifiques de chacun des laboratoires qui constituent l'équipe de l'ISHSN.

Le comité d'experts a également pu constater une volonté forte de recherche de bases méthodologiques communes à l'ensemble des chercheurs, venus d'horizons disciplinaires différents : cela qu'il s'agisse de modélisation, comme le montre le 5<sup>e</sup> point de la présentation (voir les *slides* de la présentation jointes au dossier), d'analyses statistiques, ou encore de questionnement épistémologique sur les fondements de ces recherches trans-disciplinaires.

L'équipe a une grande conscience des enjeux et de la potentialité des retombées, scientifiques et appliquées du travail commun mené au sein de l'Institut.

La nouvelle équipe de direction a su délimiter un périmètre scientifique large, mais structuré et raisonnable, qui permet et permettra dans le futur une recherche d'efficacité et de cohérence dans la pluridisciplinarité.

Le comité d'experts a pu constater l'engagement d'un nombre substantiel de chercheurs, incluant notamment les directeurs des équipes impliquées, qui sont, de toute évidence, capables de dynamiser l'ensemble des 300 enseignants-chercheurs composant l'Institut.

Le choix des axes de recherches a été fait, pour partie, après avoir analysé de près les thèmes proposés par les autres MSH de province, afin de sélectionner des axes originaux (notamment l'axe Cognition, qui est particulièrement interdisciplinaire dans ce projet, et qui n'est développé sous ces aspects dans quasiment aucune autre MSH de taille comparable à celle de l'Institut de Nice).

Le comité d'experts a été frappé par la qualité du soutien affirmé de la tutelle universitaire. A travers une lettre du président exprimant un appui sans faille de l'UNS, d'abord, puis, à travers l'exposé clair et précis du Vice-président du Conseil scientifique, qui a présenté les multiples raisons, tenant tant à la politique de recherche de l'UNS qu'à la qualité du projet élaboré par l'équipe actuelle de direction de l'Institut, de soutenir avec vigueur le projet.

Dernier point enfin : le comité d'experts a pu constater l'implication enthousiaste des personnels IATOS, avec lequel il s'est entretenu : tous soulignaient leur engagement dans le projet et leur plaisir de travailler dans cette nouvelle structure, dont la gouvernance transparente semblait rompre largement avec certaines des pratiques précédentes en vigueur au sein de l'ancienne MSHN.



- Points faibles et risques :

La structure institutionnelle de l'Institut est récente et ses organismes futurs de gouvernance ne sont pas encore entièrement définis. En examinant les structures actuelles de l'Institut, le comité d'experts a noté une absence de clarté suffisante dans la répartition des tâches entre le « Conseil » de l'Institut et les directions des laboratoires.

- Recommandations :

Le comité d'experts fait les recommandations ci-après :

- 1) Améliorer encore la gouvernance de l'Institut, ce qui pourrait se réaliser par les mesures suivantes :
  - o Elaborer un règlement intérieur.
  - o Installer un « Conseil d'USR », composé de membres de droit, de membres élus dans différents collèges et de membres nommés par le directeur, dont les fonctions seraient à la fois de réguler (notamment par l'attribution de moyens) et d'inciter. Il s'agirait là d'une instance consultative (sur les questions scientifiques, de budget, ou de ressources humaines), convoquée au moins 3 fois par an avec un ordre du jour précis. Le futur règlement intérieur devra indiquer le détail de la composition de ce Conseil.
  - o Mettre en place rapidement (ce qui est d'ailleurs prévu dans le projet présenté au comité) d'un « Comité Scientifique International », qui associera à son fonctionnement des représentants des instances de tutelle (Université et CNRS) et un représentant du réseau des MSH et qui devra se réunir selon un rythme adapté aux besoins de l'Institut (mais au moins une fois par an).
  - o Enfin, à terme, lorsque l'Institut sera reconnu comme USR, créer une fonction de directeur-adjoint pour épauler le directeur.
- 2) Créer un poste (de type IE CNRS) pour pallier les besoins informatiques (réseau, etc.) des IATOS et des chercheurs.
- 3) Renforcer la visibilité et l'attractivité internationales de l'Institut au delà des frontières européennes (l'axe Nice-Italie étant très présent dans les travaux actuels de l'Institut).
- 4) Enfin, à moyen terme, élargir éventuellement le périmètre actuel des équipes composant l'Institut.

### 3 • Appréciations détaillées :

- Bilan de l'activité scientifique issue de la synergie fédérative :

Le projet d'USR présenté par l'ISHSN a pour objectif à terme la réintégration de l'Institut au sein du réseau national des MSH. On l'a dit, la réflexion qui a été menée sur la pluridisciplinarité est solide et étayée - et se traduit dans les quatre axes de recherche présentés. (1) Le premier relie les thèmes de la cognition et de la coopération et s'appuie sur une multiplicité d'approches, multiplicité qui tient à la fois au point de vue retenu en matière de pluridisciplinarité et à la conception de l'individu privilégiée dans cet axe. (2) Le deuxième axe est centré sur l'analyse des usages sociaux dans le cadre des communautés numériques qui existent au sein des sociétés fondées sur la connaissance et la généralisation des T.I.C. - et, là encore, cet axe rassemble des chercheurs venus d'horizons disciplinaires différents. (3) Le troisième axe concerne l'espace euro-méditerranéen et se propose d'en explorer la genèse, le périmètre et les frontières depuis l'Antiquité ; il tente aussi d'étudier les proximités et les divergences qui caractérisent les traditions intellectuelles philosophiques, sociales, juridiques et économiques qui ont marqué les valeurs et les croyances collectives au sein de cet espace. (4) Le dernier axe porte sur la notion de territoire, matériel ou immatériel, et associe, lui aussi, l'ensemble des disciplines représentées au sein de l'ISHSN.





- Réalité et qualité de l'animation scientifique :

Le comité d'experts a été frappé par le très grand dynamisme de l'animation scientifique de l'Institut, dynamisme en grande partie lié au charisme de son directeur, mais aussi à l'enthousiasme dont font preuve les directeurs et les chercheurs des différentes composantes vis-à-vis du projet et vis-à-vis des recherches ayant commencé à se mettre en place depuis quelques mois et ayant déjà donné lieu à plusieurs colloques et séminaires interdisciplinaires. Les relations internationales bilatérales - avec l'Italie, avec Galata Sarai à Istanbul - sont en passe d'être plus largement développées.

- Pertinence et qualité des services techniques communs :

L'Institut ne fonctionnant que depuis quelques mois, le comité d'experts n'a pu que constater l'engagement et l'enthousiasme des responsables des éditions, de la diffusion des connaissances, de l'aide aux séminaires, aux colloques et aux montages de projets destinés aux appels d'offre - ou encore des responsables de l'administration et de la gestion de l'Institut.

Il semblerait toutefois qu'une aide additionnelle puisse être utilement fournie par les tutelles sur le travail de soutien informatique apporté aux chercheurs et aux ingénieurs d'étude chargés des éditions, du site web et de la communication scientifique de l'Institut.

- Réalité et degré de mutualisation des moyens des unités :

Ici encore, la jeunesse de l'institution est pour partie compensée par l'expérience accumulée et par le dynamisme du responsable de l'Institut.

Les domaines de mutualisation des moyens sont, à l'heure actuelle, les suivants :

- Mutualisation de l'édition scientifique. Plusieurs labos (CMMC, CRHI, CEPAM, GREDEG) recourent aux services du secrétariat d'édition : c'est le cas de la revue de philosophie Noesis pour le compte du CRHI ; de la Revue d'Economie Industrielle pour le compte GREDEG ; et des Cahiers de la Méditerranée pour le compte du CMMC
- Mutualisation du service de diffusion (Lettre de l'ISHSN, site Web de l'Institut, etc.) ;
- Mutualisation d'une partie importante de l'administration et du secrétariat (courrier, entretien et fonctionnement du bâtiment, accueil, hygiène et sécurité, colloques et séminaires communs, accueil des doctorants, salle commune de repos, séminaires de M2 et de doctorat, etc.) ;
- Mutualisation des services financiers (avec l'ISEM voisin).

- Valorisation des résultats de la recherche :

Le rapport d'activité détaille la liste et le contenu des premières manifestations scientifiques propres de l'Institut et le bilan est déjà dense : plusieurs séminaires interdisciplinaires, des invitations de chercheurs étrangers ou de chercheurs d'autres laboratoires que ceux représentés-au sein de l'Institut ; l'organisation, en mars dernier, de la « Semaine du cerveau » et la participation, au cours du dernier trimestre 2010, aux « Rencontre de la connaissance » ; la mise en place d'une journée d'étude sur le thème « Cognition incarnée et coopération » en juin prochain et d'un colloque sur le thème « L'autre métissage. Nation, ethnicité, inégalités (Amérique, Caraïbes, France) » en novembre 2011 ; le montage du volet scientifique du projet IDEAS.



- Pertinence du projet de stratégie scientifique, complémentarité / insertion par rapport aux autres structures fédératives présentes sur ce site.

Il n'existe à l'heure actuelle aucune autre structure fédérative à l'Université de Nice, en dehors d'un projet de fédération de recherche (pour 4 ans) hors CNRS et hors réseau MSH, actuellement en examen. Toutefois, en dehors de deux équipes SHS qui ont déjà été incluses dans l'ISHSN (CMMC et CRHI), deux parmi les trois autres formations relèvent de domaines de recherche littéraires - comme d'ailleurs le projet même de cette fédération. Le projet scientifique de l'ISHSN semble donc pour l'heure difficilement compatible avec celui du projet de fédération, mais la question d'une intégration des deux structures pourrait le cas échéant être réexaminée à mi-parcours si les tutelles le demandent.

La constitution de l'ISHSN comme USR, puis, le retour de l'Institut au sein du réseau des MSH permettrait :

- D'apporter un nouvel essor ainsi qu'une visibilité nationale et internationale aux sciences humaines et sociales à l'UNS ;
- De construire un projet original fondé sur une pluridisciplinarité rapprochant les sciences sociales et humaines *stricto sensu* et les sciences économiques, juridiques et de gestion, ce qui est à la fois rare et très original dans le paysage académique français, mais qui existe dans le monde anglo-saxon ; ce rapprochement peut contribuer à des formes de pluridisciplinarité inédites, comme, on l'a vu, sur le thème « cognition et coopération » qui n'existait pas sous cette forme au sein du réseau des MSH ; il peut aussi contribuer à faire émerger une analyse économique, juridique et de gestion plus ouverte à la pluridisciplinarité (avec la sociologie, l'histoire, la philosophie, la psychologie et l'anthropologie toutes présentes dans le projet) ;
- De relier autour d'un même objet empirique, des approches qui sont à la fois des approches historiques et des approches tout à fait actuelles d'un objet empirique, comme le montrent les exemples de l'Euro-Méditerranée ou du territoire, présentés dans le projet de l'Institut.

Nice, le 5 septembre 2011

Affaire suivie par :  
Eric DJAMAKORZIAN

Tél. : 04 92 07 69 05  
Fax : 04 92 07 66 00

N/REF : 2011-2389

**AERES**

**M. Pierre GLORIEUX**

Directeur de la section des Unités  
de recherche  
20 rue Vivienne  
75002 – PARIS

Ref : Rapport d'évaluation S2SF120004027 - Institut des Sciences Humaines et  
Sociales de Nice-Sophia Antipolis (ISHSN) -0060931

Monsieur le Directeur,

Faisant suite au travail effectué par le comité de visite de l'AERES et du rapport  
d'évaluation émis sur l'Unité de Recherche « Institut des Sciences Humaines et  
Sociales de Nice-Sophia Antipolis (ISHSN) » portée par l'Université Nice Sophia  
Antipolis, vous voudrez bien trouver ci-joint la réponse que nous désirons  
apporter à ce rapport.

Celle-ci comporte des remarques factuelles ainsi que des observations de portée  
générale allant dans le sens des recommandations très positives faites par le  
Comité de visite que nous remercions pour son travail constructif.

Vous en souhaitant bonne réception,

Je vous prie de croire, Monsieur le Directeur, en l'expression de mes sentiments  
distingués


Pr Albert MAROUAN1996





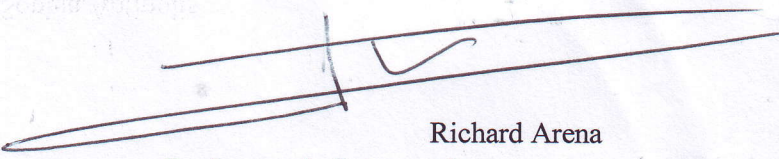
Richard ARENA  
Université de Nice-Sophia Antipolis  
Institut des Sciences Humaines et Sociales de Nice-Sophia Antipolis  
Campus Saint Jean d'Angély 3, Boulevard François Mitterrand  
Nice

Nice, le 31 août 2011

L'ensemble des personnels – chercheurs, enseignants-chercheurs, ITA et IATOS se joint à moi pour remercier très vivement le Comité de Visite de l'AERES pour son travail et son rapport à la fois détaillé, précis et éclairant. Il se réjouit de son avis global et lui est reconnaissant pour ses critiques constructives, commentaires et suggestions.

Concernant les « points faibles et risques », nous prenons bonne note de la nécessité d'une plus grande précision dans la formulation de la répartition des tâches entre le Conseil de Gestion de l'Institut et les directions de laboratoires ; toutefois, l'excellente entente qui règne actuellement au sein de l'ISHSN entre les directeurs et ce Conseil limite les « risques » ; en outre, les axes de recherche de l'ISHSN concernent exclusivement des travaux coopératifs distincts de ceux des laboratoires et doivent donc apporter un « plus » interdisciplinaire à ces derniers ; les statuts de l'ISHSN précisent enfin qu'en cas de divergence entre les directeurs et le Conseil, le Conseil de Gestion de l'Institut (futur Conseil d'USR en cas de création de cette dernière) qui comprend des représentants des tutelles devrait rechercher un consensus ou procéder à des arbitrages.

Concernant les « recommandations », nous retiendrons entièrement les suggestions contenues dans le point 1) et relatives à l'amélioration de la gouvernance ; l'ISHSN les appliquera, que l'USR soit ou non créée. L'idée de la demande d'un ingénieur informaticien proposée en 2) nous semble également pertinente, même si d'autres priorités pourraient également être envisagées, telles que celle d'un ingénieur susceptible de contribuer à l'organisation logistique et scientifique des quatre axes de recherche de l'Institut. Le point 3 relatif à la visibilité internationale de l'Institut s'impose à l'évidence et plusieurs initiatives ont été prises qui vont dans ce sens. Enfin, pour ce qui est du point 4, nous sommes favorables à l'entrée des quelques rares équipes qui ne sont pas actuellement à l'ISHSN dans des conditions qui seront déterminées par les tutelles. On peut penser tout d'abord au CIRPLES – UA dont le directeur, M. Marti a été déjà contacté. On peut aussi se référer à certaines équipes d'accueil rattachées à l'UFR Droit et sciences politiques, d'où un contact en ce sens avec le Doyen de cette UFR.



Richard Arena  
Professeur de Sciences Economiques  
Responsable de l'ISHSN  
[arena.unice@gmail.com](mailto:arena.unice@gmail.com)